

**CONFERENCE DE PRESSE DU PRESIDENT DU COS-LEPI**

**MOT INTRODUCTIF**

Mesdames et messieurs les journalistes,

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue et vous remercier d’être venus à cette conférence de presse au siège de Conseil d’Orientation et de Supervision des opérations de correction de la Liste Electorale Permanente Informatisée ( LEPI).

Attentive à toutes les inquiétudes, exprimées haut et fort par les populations, la Société civile et les leaders politiques, à la suite de l’organisation du RENA et de l’établissement de la LEPI, l’Assemblée nationale a pris ses responsabilités en votant la loi corrective et en adoptant d’autres lois qui accompagnent le processus à savoir :

* La loi portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin
* Loi portant cartographie électorale et fixation des centres de vote

Les dispositions de ces différents textes de loi créent le cadre légal approprié pour assurer de façon continue et périodique, les droits et devoirs du citoyen liés à la radiation, à l’inscription, à la correction, au changement de données et au rapprochement de l’électeur de son bureau de vote.

En ma qualité de Président du Conseil d’Orientation et de Supervision, organe chargé aux termes de la loi de veiller au bon déroulement des opérations de correction et d’actualisation de la Lépi, je voudrais vous assurer que depuis notre installation et celle des structures techniques à nous rattachées, du travail profond a été fait.

C’est ainsi que nous avons organisé du 28 au 29 mai 2013 à Agoué dans la commune de Grand-Popo, un atelier d’analyse et d’amélioration des documents techniques d’actualisation de la Lépi, et planifier toutes les activités intellectuelles et opérationnelles. A partir de maintenant, démarre la mise en œuvre pratique du processus qui se déroulera en dix (10) phases dont les principales sont :

* L’audit participatif
* L’enregistrement complémentaire des citoyens
* La consolidation et le dédoublonnage
* L’extraction de la version actualisée de la Lépi
* La distribution des nouvelles cartes d’identité à valeur de carte d’électeur.
* ….

Dans cette perspective, le COS-LEPI s’est doté d’un chronogramme d’activités qui prévoit la mise à disposition de la liste actualisée pour le mois de novembre 2013. Nous nous sommes également dotés d’un règlement financier pour une gestion saine et transparente des ressources qui seront mises à notre disposition. A cet effet, un budget prévisionnel a été soumis à l’appréciation du Gouvernement.

Suivant notre chronogramme, l’installation des Commissions Communales d’Actualisation démarre dès la fin de cette semaine.

Si tous les acteurs ( société civile, classe politique…) se mettent d’accord, au terme de l’opération :

* les 2.200.000 béninois enregistrés par témoignage lors du RENA-LEPI bénéficieront d’un acte de naissance
* De nouvelles cartes d’identités nationales seront délivrées et serviront désormais de carte d’électeur
* La base ainsi actualisée permettra par ailleurs de centraliser et de faciliter la délivrance de documents administratifs tels que le passeport, le permis de conduire, le casier judiciaire….
* de mettre à disposition de la CENA, une liste électorale fiable et acceptée de tous.

Comptant sur le soutien du gouvernement, du Chef de l’Etat, et aussi sur l’appui des partenaires techniques et financiers, je prends l’engagement ferme, en mon nom propre et au nom de tous les membres du COS-LEPI à travailler de jour comme de nuit pour accomplir efficacement la mission à nous confiée.

Je voudrais lancer un appel solennel à tous mes compatriotes, de toute appartenance politique ou sociale, à nous mobiliser massivement pour prendre part à l’audit participatif et à toutes les autres opérations y afférentes en vue d’être éligible au bénéfice de tous les avantages qui découleraient des applications de la base de données, mais aussi à faire preuve d’un engagement citoyen en apportant notre contribution dans les tous prochains jours pour la réussite de cette opération.

Voilà ce que je voudrais dire en introduction à cette conférence de presse, je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous remercie.